

ASSOCIATION INNO-PEACE

RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

SOMMAIRE

- Rapport d’audit des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022
- Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2022

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association
INNO-PEACE
51, Rue Abou El walid Ibn Rochd- Riadh El Andalous
2058-ARIANA.

Tunis, le 19 Septembre 2023

Rapport d'audit des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association ;

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association **INNO-PEACE**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total net de la situation financière de **113 277 DT** et un Excédent des produits sur les charges de l'exercice de **6 923 DT**.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Association **INNO-PEACE** au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le bureau exécutif est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au bureau exécutif de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

✓ Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions des normes professionnelles en vigueur, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité incombe à la direction de l'association.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis au Bureau exécutif de l'Association.

✓ Autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité avec la réglementation en vigueur.

Kais GHRAIRI

INNO-PEACE

**ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022**

<u>SOMMAIRE</u>

- Etat de la situation financière arrêtée aux 31 décembre 2022 & 31 décembre 2021
- Etats des produits et des charges comparés arrêtés aux 31 décembre 2022 & 31 décembre 2021
- Etats des flux de trésorerie comparés arrêtés aux 31 décembre 2022 & 31 décembre 2021
- Notes aux états financiers

INNO PEACE

Etat de la situation financière arrêté au 31 Décembre 2022

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
ACTIFS			
AC1- Liquidités et équivalents de liquidités	3.1	88 943	121 846
AC2- Placements et autres actifs financiers			
AC3- Autres actifs courants	3.2	13 875	31 922
AC4- Créances et comptes rattachés			
AC5- Stocks de fournitures et autres approvisionnements			
AC6- Autres actifs non courants			
AC7- Immobilisations financières			
AC8- Immobilisations corporelles	3.3	9 872	12 194
AC9- Immobilisations incorporelles		587	957
TOTAL DES ACTIFS		113 277	166 919
PASSIFS ET ACTIFS NETS			
PA 1-Concours bancaires et autres passifs financiers			
PA 2- Autres passifs courants	3.4	39 330	75 837
PA 3- Fournisseurs et comptes rattachés	3.5	3 671	27 730
PA 4- Provisions			
PA 5- Apports reportés			
PA 6- Autres passifs non courants			
PA7-Emprunts			
TOTAL DES PASSIFS		43 002	103 567
AN 1- Dotations			
AN 2- Apports affectés à des immobilisations			
AN3 - Subventions d'investissement			
AN4- Autres Actifs Nets			
AN5- Réserves			
AN6- Excédents ou Déficits reportés		63 352	17 343
AN7- Excédent ou Déficit de l'exercice		6 923	46 009
TOTAL DES ACTIFS NETS		70 275	63 352
Total des Passifs et Actifs nets		113 277	166 919

INNO PEACE

Etat des produits et des charges arrêté au 31 Décembre 2022

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	2022	2021
Produits			
PR1- Cotisation des adhérents			
PR2- Revenus des activités et manifestations			
PR3- Subventions de fonctionnement			
PR4- Apports non monétaires			
PR5- Autres Apports	4.1	251 854	201 194
PR6- Produits des placements			
PR7- Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice			
PR8- Autres gains		1	39
Total des produits		251 855	201 233
Charges			
CH1- Achats consommées de fournitures et approvisionnements	4.2	15 729	12 742
CH2- Charges de personnel			
CH3- Dotations aux amortissements et aux provisionnements		5 700	4 078
CH4- Autres charges courantes	4.3	221 176	138 130
CH5-Charges financières nettes		2 306	143
CH6 -Autres pertes		21	131
Total des charges		244 933	155 224
Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice		6 923	46 009

INNO PEACE

Etat des flux de trésorerie arrêté au 31 Décembre 2022

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités courantes		
F1- Encaissement des cotisations des adhérents		
F2- Encaissement des revenus des activités et manifestations		
F3- Encaissement des subventions de fonctionnement		
F4- Encaissement d'autres revenus et apports	297 389	169 272
F5- Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	-324 959	-49 484
F6- Décaissement des rémunérations versées au personnel		
F7- Autres Décaissement des activités courantes	-2 326	-235
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes	-29 896	119 553
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
F8- Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-3 007	-14 380
F9 - Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		
F10 - Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières		
F11 - Encaissement sur cession d'immobilisations financières		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	-3 007	-14 380
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
F12- Encaissement des dotations		
F13- Encaissement des subventions d'investissement		
F14- Encaissement des apports affectés à des immobilisations		
F15- Encaissement provenant des emprunts		
F16- Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Variation de trésorerie	-32 903	105 173
Trésorerie au début de l'exercice	121 846	16 673
Trésorerie à la clôture de l'exercice	88 943	121 846

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022
Montants exprimés en Dinars Tunisiens

1. Présentation de l'Association

L'Association INNO-PEACE est association de droit tunisien, constitué en 2019 avec pour principal objet la sensibilisation, la vulgarisation et l'éducation civique via la réalisation des projets innovants visant la promotion de la culture des droits de l'homme, la démocratie et la paix auprès des jeunes.

Elle est régie par les dépositions du décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011 et par les statuts.

2. Principes et méthodes comptables

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment par la norme comptable NCT 45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif.

Ces états financiers sont composés de l'état de la situation financière, de l'état des produits et des charges et de l'état des flux de trésorerie, ainsi que des notes aux états financiers.

Les états financiers ont été préparés compte tenu des hypothèses de la continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement et par référence aux conventions comptables de base notamment :

- La convention du coût historique ;
- La convention de la périodicité ;
- La convention de rattachement des charges aux produits ;
- La convention de prudence ;
- La convention de permanence des méthodes comptables.

3- NOTES SUR LA SITUATION FINANCIERE**3.1 Liquidités et équivalents de liquidités**

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Banque UIB	86 957	120 203
Caisse	1 986	1 642
Total	88 943	121 846

3.2 Autres actifs courants

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Apports à recevoir	8 114	16 852
Compte d'attente	5 666	145
Charges constatées d'avance	-	14 926
Autres	96	-
Total	13 875	31 922

3.3 Immobilisations corporelles

Le détail de cette rubrique se détail comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Matériels informatique	13 971	13 731
Equipements de bureau	5 237	2 470
Total brut	19 208	16 201
Amortissements	-9 336	-4 007
Total	9 872	12 194

3.4 Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détail comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Charges à payer	10 705	6 060
Etat impôts et taxes à payer	1 137	1 645
Produits constatés d'avance	27 488	68 132
Total	39 330	75 837

3.5 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique est composé par les dettes de l'Association envers ses prestataires de services.

4. NOTES SUR L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES**4.1 Autres apports**

Le solde de cette rubrique de détaille comme suit :

Source/Bailleur de fonds	31/12/2022
Fonds reçus de Médecins du monde	149 983
Dons reçus des membres de l'association	10 103
Fonds reçus de la Fondation de France	10 407
Fons reçus d'Oxfam Novib	5 164
Fonds reçus de l'union européenne	76 198
Total	251 854

4.2 Achats consommées de fournitures et approvisionnements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Fournitures administratives	9 770	3 165
Consommables informatique	2 429	1 936
Autres	3 530	7 641
Total	15 729	12 742

4.3 Autres charges courantes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Honoraires	78 286	77 493
Missions et réceptions	102 357	20 116
Publicité et publications	7 674	17 069
Locations	9 100	12 861
Réceptions	22 018	7 113
Télécommunications	521	1 159
Impression de rapports	-	991
Entretiens et réparations	-	541
Services bancaires et assimilés	905	539
Autres services extérieurs	-	175
Impôts et taxes	314	72
Total	221 176	138 130